



**Congrès CSOEC**  
**Intervention devant le Premier Ministre**  
**12 octobre 2018**

Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Mesdames, Messieurs les Hautes Personnalités,  
Madame le Président du H3C,  
Monsieur le Président, Cher Charles-René,  
Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Chers amis,

C'est évidemment un grand honneur pour moi de m'exprimer devant vous, au nom de la profession de commissaires aux comptes.

Si nous sommes deux professions que beaucoup rapprochent voire, et je le regrette, confondent, vous ne serez pas étonnés que les propos que je tiendrai soient spécifiques aux commissaires aux comptes.

Cela n'empêche pas Charles-René Tandé et moi-même de travailler ensemble à la modernisation et au partenariat des professions du chiffre, dans le respect des spécificités de chacun.

Cela n'empêche pas non plus Charles-René Tandé de porter depuis des mois la défense du rôle des commissaires aux comptes dans ses échanges avec les pouvoirs publics.

Monsieur le Premier Ministre, vous savez combien les commissaires aux comptes ont été secoués depuis de nombreux mois par des constats, des propos, voire des rapports extrêmement dévalorisants. Ceci nourrit des sentiments forts allant jusqu'à la colère.

Votre présence ici est importante, car elle marque la reconnaissance des pouvoirs publics pour notre profession. Et nous en avons besoin.

La profession que je représente n'a pas failli, elle a répondu aux exigences des législateurs successifs, avec en permanence le souci de l'intérêt général. Et, nous ne sommes pas dans une vision corporatiste des commissaires aux comptes.

Nous avons parfaitement conscience que la question des seuils d'audit obligatoires méritait de la simplification et de la modernisation.

Mais nous attendions du débat autour du rôle de la profession une volonté partagée de construction et de rebond. Convenons que la démarche a été souvent trop brutale.

Récemment, à l'Assemblée nationale, nous avons constaté des avancées soutenues par le Ministre de l'Economie et des Finances. Ceci est important, c'est le fruit de notre volonté permanente de conviction et de dialogue.

Mais, Monsieur le Premier Ministre, ces avancées doivent être encore renforcées et complétées en particulier pour répondre à l'angoisse de nombreux professionnels.

Nous devons sortir des positions manichéennes pour débattre davantage de la question de l'utilité de notre rôle. Le rapport du comité d'experts présidé par Patrick de Cambourg y contribue avec sagesse et pertinence.

Oui nous avons encore des choses à demander pour que ce texte devienne un texte de rebond et non pas un texte de casse sociale et territoriale.

L'audit légal PE que nous avons travaillé ensemble y contribuera évidemment.

Maintenant je vois aussi trois raisons pour lesquelles nous avons besoin de votre soutien, Monsieur le Premier Ministre.

La première raison, c'est notre présence dans les plus petits groupes et dans les filiales les plus importantes qui les composent. Il s'agit de regarder avec objectivité là où l'économie a besoin de transparence et de sécurité.

Et travailler pour que le commissaire aux comptes mandaté dans la structure faitière d'un de ces petits groupes puisse porter un regard sur les comptes dans les filiales qui ne sont pas contrôlées.

La seconde raison, je souhaite que nous puissions poursuivre les travaux autour des missions que pourrait exercer un commissaire aux comptes en dehors de la certification légale.

« Comment rendre plus utile et plus efficace notre déontologie, nos formations, nos compétences au service du plus grand nombre ? ».

Le débat s'est engagé à l'Assemblée Nationale autour du concept d'attestation. Il doit s'enrichir et s'étoffer pour que la profession retrouve toute sa fierté et son utilité.

Dernier sujet, et il est commun avec la profession d'expert-comptable, c'est celui de l'attractivité.

La richesse de notre pays repose largement sur la compétence et la qualité des femmes et des hommes qui y travaillent. Nous en faisons partie.

La richesse de la France c'est aussi sa territorialité. Savoir que partout où la profession est présente, elle est un gage de sécurité dans nos territoires.

La concentration qu'elle soit géographique ou économique ne sera jamais dans notre pays synonyme de développement, et c'est d'ailleurs pour

cela que nous sommes au plan professionnel le pays le plus déconcentré du monde.

Je maintiens que si nous ne résolvons pas la question de la concentration au travers de l'attractivité renouvelée et renforcée, nous ne serons pas dans ce contrat gagnants-gagnants que vous nous proposez depuis plusieurs mois.

Enfin, nous devons aussi travailler sur le futur nouveau cadre institutionnel notamment au plan de l'organisation territoriale.

Aux termes de cette intervention je n'aurai qu'un mot : poursuivre et concrétiser avec les pouvoirs publics, les travaux menés depuis quelques semaines. Redonner considération et fierté à mes confrères et consœurs. Monsieur le Premier Ministre, entendez nous !

Je vous remercie.